

Réunion avec CLIMESPACE **(19/10/04)**

Compte rendu par Barbara Blot

Etaient présents : L'équipe de CLIMESPACE : M. TONOLLI, directeur général, M. MARTIN, adjoint au directeur, M. CHANDELIER, responsable du projet, M. BŒUF, son adjoint, Mme ROY, responsable de la communication.

Les représentants des riverains : B. BLOT « Amicale des locataire du 118, rue Rambuteau », E. BOURGUINAT « Accomplir », J.J. GOURET « Les Champaux », J. POSINE représentant la Mairie du 1^{er}, F. THOMAS « Vivre dans le quartier des Halles », J.B. TRICAUD « Ligue contre la violence routière », Les habitants de l'immeuble de la rue Rambuteau et des rues environnantes.

Monsieur Tonolli qui a animé tout la réunion, a parlé tout d'abord des décisions qui ont été prises depuis la dernière réunion de janvier 2004 et a ensuite présenté de grandes lignes de la rénovation.

Les équipements concernés : les groupes électrogènes, les groupes de production d'eau glacée, le matériel auxiliaire à la production d'eau glacée (pompes à chaleur), les systèmes de distribution (électricité-chaud-froid).

Rappel des nuisances : fumées d'échappements, bruits et vibrations, panaches de vapeur d'eau, fluide frigorigène, transformateurs au PCB (pyralène).

Où en sommes nous ?

Monsieur Tonolli nous a rappelé le calendrier des principales opérations depuis le début (choix du bureau d'études le 11/12/2003), en passant par la présentation de l'avant-projet détaillé et la commande (janvier 2004) pour arriver aux premiers travaux (novembre 2004).

Ensuite, il nous a communiqué les détails de différentes étapes de la rénovation, ainsi que leurs dates :

- Installation de chantier (base de vie avec les bungalows pour les ouvriers) : novembre 2004
- Groupes électrogènes (7 groupes remplacés par 5 groupes plus puissants, mais ne dépassant pas les 10.000 KWA unitaires) : octobre 2004 - juin 2005
- Production frigorifique :
 - . groupes : décembre 2004 - avril 2005, puis novembre 2005 – mars 2006
 - . stockage de glace : août 2005 – mars 2006
 - . arrêt technique de la centrale pour livraison froid pour le Louvre : novembre 2004 (52 h)
 - . arrêt technique de la centrale pour production froid : janvier 2005 – avril 2005
- Chaud :
 - . chaudières électriques provisoires : novembre 2004 – août 2005
 - . travaux CPCU : avril 2005 – septembre 2005

Les travaux d'insonorisation seront traités tout le long du chantier, au fur et à mesure des installations des équipements.

Les tours de refroidissement sont en cours de développement ; leur mise en œuvre est prévue en 2006/2007.

La principale difficulté de ce chantier c'est de travailler sans arrêter de fournir l'électricité et le froid aux clients de la Centrale. Malgré cela, on aura peut-être pas besoin de groupe de secours pendant les travaux.

Le plan de l'installation des bungalows (le long du mur de la Centrale) prouve que pendant la rénovation les habitants pourront passer par la rue Turbigo sans faire des détours.

Les finances :

Le coût total estimé à la charge de Climespace est de 20 millions d'euros HT et sans les tours de refroidissement.

Bilan environnemental à terme :

- diminution du bruit et de la pollution liés aux groupes électrogènes
- diminution des bruits et vibrations liés à la production de froid
- matériels utilisés conformes aux exigences environnementales futures
- les travaux ne doivent pas perturber la production et la distribution d'eau glacée, de chaleur, ni la production de l'électricité de sécurité.

La communication :

Les riverains seront tenus au courant de l'avancement des travaux d'une façon régulière. Une réunion publique de présentation des travaux déjà faits est prévue en mars ou avril 2005. Les associations et les commerçants seront informés tous les 2 mois. Une lettre d'information sur avancement du chantier sera adressée aux habitants tous les 4 mois. Une communication ponctuelle pour les opérations lourdes dans la rue est prévue (installation d'une grue, par exemple). Un grand panneau d'information sera installé à l'entrée de la Centrale (si autorisation). Enfin, la Climespace prévoit des relations régulières avec la presse.

Après cette présentation détaillée, Monsieur Tonolli a répondu aux diverses questions des participants.

Ainsi , nous avons appris qu'à l'avenir, Climespace produira seulement l'eau glacée et l'électricité. Le chaud sera produit par CPCU , qui a son unité de production ailleurs que dans la Centrale des Halles.

Conséquence pour les riverains : les pompes à chaleur ne tourneront plus pendant l'hiver dans l'enceinte de la Centrale.

Les tours aéroréfrigérantes ne fonctionneront plus en hiver (dès 2005/2006). Pour le moment, elles fonctionnent l'hiver pendant 5 mois.

Chaque groupe électrogène aura un filtre, ce qui limitera considérablement la sortie des fumées.

Le nombre des essais pour électricité de sécurité a été ramené à une fois par mois, toujours le même jour de la semaine et ne dépassera pas 2 heures (dans la matinée).

Enfin, Monsieur Tonolli a souligné que Climespace a été condamnée à payer une lourde amende en janvier 2004, a repassé devant les tribunaux en septembre de cette année pour finalement être acquittée et déclarée non coupable pour les nuisances causées à

l'environnement . Motif ? Le vrai coupable, c'est la Ville de Paris qui est la propriétaire de la Centrale, Climespace étant uniquement l'exploitant.